

# **RÈGLEMENT DU CONCOURS "TTWA Facebook"**

**1.- Société organisatrice.-** La société organisatrice de ce concours est la société Vacaciones eDreams, S.L. – Sociedad Unipersonal (ci-après "eDreams"), dont le siège est situé dans le bâtiment World Trade Center Nord PI. 6, Moll de Barcelona, s/n, 08039 Barcelona (CIF B61965778)

**2.-** Lieu et date.- Le concours se déroulera sur le réseau social Facebook du 25 janvier 2012 à 10h30am, jusqu'au 2 mars 2012 à 9am.

**3.- Comment participer.-** La participation au concours est ouverte à toute personne possédant les exigences suivantes: (1) avoir plus de 18 ans, (2) être résident d'un pays européen et (3) être fan de l'une des pages Facebook impliquées dans le concours (Espagne, France, Italie et Royaume Uni). Le personnel des sociétés ayant collaboré à la création du concours ou ayant un lien juridique avec les sociétés ayant collaboré à sa création, ainsi que leurs proches, ne peuvent pas participer au concours. La participation est gratuite.

## Principe du concours:

- Il y aura trois différents types de participants:
  - 1. Les auteurs du passeport (participants ACTIFS)
  - 2. Les amis choisis par les auteurs du passeport (participants PASSIFS), et
  - **3.** Les personnes qui tamponneront un visa sur le passeport, qui pourront ensuite devenir des participants ACTIFS ou PASSIFS.
- La page initiale montrera un lien vers la page de création du passeport virtuel, où les participants ACTIFS devront choisir l'ami avec lequel ils veulent voyager, après avoir expliqué les raisons et motifs pour réaliser ce voyage. L'ami choisi comme participant PASSIF doit être un ami du participant ACTIF sur son profil Facebook.
- Les deux participants, ACTIF et PASSIF, auront un passeport en commun et devront obtenir des visas d'autres amis / participants à part entière.
- Pour prévenir d'éventuels comportements abusifs ou anti compétitifs, portant préjudice au concours, il existera deux limitations à l'heure de tamponner les visas: (1) l'ID de Facebook, ce qui signifie que les participants ne peuvent tamponner qu'une seule fois dans chaque passeport tant qu'ils utilisent le même compte; et (2) l'IP, ce qui limite le participant à tamponner qu'un seul visa sur le passeport tant qu'il utilise le même ordinateur / réseau, même s'il change son compte Facebook.

**4.- Prix.-** Le gagnant du concours sera le participant qui aura donné les raisons et motifs pour voyager les plus originaux et créatifs, parmi les trois participants ayant obtenus le plus grand nombre de visas sur leurs passeports.

Première place :



- Première partie : billet aller-retour pour deux à Madagascar (Air Madagascar), période de participation du 25 janvier à 10h30 jusqu'au 3 février à 9h00.
- Deuxième partie : billet aller-retour pour deux à Sao Tomé (TAP Portugal), période de participation du 3 février à 17h00 jusqu'au 10 février à 9h00.
- Troisième partie : billet aller-retour pour deux à Chypre (Aegean), période de participation du 10 février à 17h00 jusqu'au 17 février à 9h00.
- Quatrième partie : billet aller-retour pour deux au Kenya (Royal Jordanian), période de participation du 17 février à 17h00 jusqu'au 24 février à 9h00.
- Troisième partie : billet aller-retour pour deux au Cambodge (Thai Airways), période de participation du 24 février à 17h00 jusqu'au 2 mars à 9h00.

\* Le gagnant et son compagnon d'un des 5 prix ne pourra pas gagner à nouveau.

Deuxième et troisième places :

Les deux autres participants avec le plus grand nombre de visas sur leurs passeports seront récompensés d'un "eDreams Pack", qui est constitué de deux t-shirts corporatifs, un briquet, un sac à dos, un stylo et une clé USB.

Dans le cas où, pour des raisons étrangères à la société organisatrice, celle-ci ne pourrait remettre les prix prévus, elle s'engage à les remplacer par d'autres prix de caractéristiques et valeur similaires.

## **Conditions des billets**

Les deux passagers devront être nécessairement les participants ACTIF et PASSIF ayant partagés le passeport gagnant.

## AIR MADAGASCAR :

Les billets seront d'Air Madagascar, à utiliser en basse saison (du 1er janvier au 30 juin 2012 et du 21 août au 17 décembre 2012) et sous réserve de disponibilité des places.

La valeur approximative des billets est de 1.885 Euros (Paris – Antananarivo –Paris) en KRT, le code tarifaire. Les vols pourront être directs ou via Marseille, une fois par semaine.

Les billets sont modifiables et sont valides 1 an après leur émission.

#### **TAP Portugal :**

Billets à partir de l'Espagne avec des vols TAP destination de Sao Tomé, aller-retour en classe touriste, sous réserve de disponibilité dans les sous-classes correspondantes aux billets.

Le gagnant devra demander par email les réservations le plus tôt possible. (Restant exclus de l'offre les dates peak : Pâques, été, Noël, et ponts).



Le prix est valable jusqu'à la fin de 2012. Le prix approximatif des billets est de 915 euros sans frais d'émission par personne.

## **AEGEAN :**

Une fois le prix livré, le gagnant devra contacter la compagnie aérienne et indiquer le nunméro de Voucher pour décider des dates qui l'intéressent et vérifier leur disponibilité. Places sous réserve de disponibilité de la compagnie (offre valable du 04/04-16/04 et du 27/04-02/05).

Valable jusqu'au 31 mai 2012. Les tarifs, une fois émis, ne permettront aucun échange ou remboursement.

Le prix approximatif des billets est de 450 euros chacun.

## **ROYAL JORDIANAN**

Deux billets aller-retour à Nairobi. Les billets sont valables aux départs de Madrid ou de Barcelone.

Les billets seront émis dans les bureaux de Royal Jordanian. eDreams prendra en charge les frais d'émission des billets.

Le prix approximatif des billets est de 900 euros chacun.

Les billets seront valables 1 an à partir de la date du concours, à l'exception des périodes de haute saison :

- · Eté (du 1<sup>er</sup> juillet au 30 octobre 2012)
- · Pont de décembre (du 1<sup>er</sup> au 9 décembre 2012)
- · Noël (du 23 décembre 2012 au 1<sup>er</sup> janvier 2013)
- · Pâques (du 30 mars au 8 avril 2012)

#### **THAI AIRWAYS :**

Deux billets aller-retour à PNH Phnom Penh au départ de Madrid.

Les billets seront émis dans les bureaux de Thai Airways. Classe de réservation: N (Sous réserve de disponibilité).

Dates pour votre voyage: du 1er avril au 15 juillet 2012 et du 1er novembre au 15 décembre 2012.

Le prix approximatif des billets est de 850-1215 euros chacun.



\*eDreams prendra en charge le billet d'aller-retour jusqu'aux villes de départ mentionnées depuis n'importe quel aéroport européen, à savoir le plus proche de la ville du gagnant.

Dans le cas où, pour des raisons étrangères à la société organisatrice, celle-ci ne pourrait remettre les prix prévus, elle s'engage à les remplacer par d'autres prix de caractéristiques et valeur similaires.

**5.- Annonce des gagnants du concours.-** Les gagnants seront annoncés sur la page d'eDreams sur Facebook et notifiés par email le 3, 10, 17, 24 février et le 2 mars 2012. Pour recevoir les prix, ils devront envoyer leurs coordonnées au courrier électronique suivant : <u>socialmedia@edreams.com</u>. Si dans les 3 jours calendaires après la clôture du concours, il est impossible de contacter avec le gagnant et il n'a pas procédé à l'envoi des coordonnées à l'adresse indiquée, il sera considéré comme ayant renoncé à son lot.

**6.- Informations personnelles.-** Ces informations seront propriété de la société organisatrice et pourront être utilisées à des fins de prospection commerciale pour tous les participants s'étant inscrits au Jeu. Tous les Participants disposent d'un droit d'accès, d'opposition, de modification, de rectification et de suppression sur les données les concernant, qu'ils peuvent exercer conformément à la Loi Informatique et Libertés, par courrier adressé à l'Organisateur, à l'adresse : Moll de Barcelona, s/n, edificio World Trade Center Norte PI. 6, 08039 Barcelona, email <u>customerservice@edreams.com</u>.

**7.- Acceptation du règlement.-** que le simple fait de participer au concours implique l'accpetation pleine et entière du présent règlement. La société organisatrice se réserve le droit de supprimer n'importe quel utilisateur qui fraude, altère ou affecte le bon fonctionnement et le déroulement normal et réglementaire du concours, la société organisatrice restant libérée de toute obligation envers ce participant.